



22 FÉVRIER > 23 MARS 2022

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA SANTÉ EN MAYENNE

*Vous avez
la parole !*



LES RÉUNIONS PUBLIQUES PARTICIPATIVES

DES #EGSANTEMAYENNE





22 FÉVRIER > 23 MARS 2022

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA SANTÉ EN MAYENNE



Lieu

- Gorron

Participants

- 25 personnes présentes : habitants de l'EPCI, professionnels de santé en exercice ou retraités, élus locaux (CD, commune, EPCI)
- Animation et supports :
 - Mme Renault, animatrice

Déroulé : 20h-22h

20 min

Introduction

1h10

Ateliers

30 min

Restitutions



22 FÉVRIER > 23 MARS 2022

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA SANTÉ EN MAYENNE



Synthèse des échanges :

Introduction

- M. Lestas, président de la CC du Bocage Mayennais
- M. Sallard, Conseiller départemental : rappel de la démarche

Ateliers

- **Partage de constats** : outre les informations restituées par l'animatrice, les participants ont souligné les points suivants :
 - 2 dentistes supplémentaires depuis 2021
 - Présence d'une offre de psychologie, diététique, ergothérapie au sein du SIMAD d'Ambrières
 - Permanence de sages-femmes du CHNM au sein du Pôle santé
- Répartition des participants en 3 groupes de travail :
 - Débat sur les constats
 - Identification de pistes permettant

Restitutions

- 4 propositions d'actions restituées par les rapporteurs de chaque groupe (voir détail pages suivantes) :
 1. Maintenir l'hôpital de proximité contre vents et marées
 2. Améliorer l'accès aux spécialistes
 3. Améliorer l'attractivité médicale
 4. Voir synthèse page 7
- Conclusion par M. Lestas et M. Sallard



22 FÉVRIER > 23 MARS 2022

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA SANTÉ EN MAYENNE



Groupe 1 – proposition 1 :

Maintenir l'hôpital de proximité contre vents et marées

Quel est le problème actuellement ?

Mise en difficulté du CH Nord Mayenne

Description de la proposition

Résoudre les problèmes financiers en changeant le système de financement
Redéfinir le besoin en personnel administratif
Développer les réseaux avec CHU de Rennes ou Angers
Redéfinir les efficacités des ARS

Quels moyens (financiers, humains, immobiliers et mobiliers, etc.) sont nécessaires pour que cette proposition aboutisse ?

Mettre des moyens supplémentaires pour améliorer et permettre au personnel soignant d'exercer au mieux
Créer des permanences des spécialistes, des chirurgiens qui interviennent dans d'autres plus grands hôpitaux

Quel est le degré d'urgence de cette proposition ?
Mettre une note de 1 à 4 (1=Peu urgent ; 4=Très urgent)

4

Facilité à mettre en œuvre : 1= Très difficile ; 4= Très facile à mettre en place

1



22 FÉVRIER > 23 MARS 2022

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA SANTÉ EN MAYENNE



Groupe 1 – proposition 2 :	Améliorer l'accès aux spécialistes
Quel est le problème actuellement ?	L'accès aux spécialistes et présence ou permanence dans notre bocage mayennais
Description de la proposition	Doter nos maisons de santé de matériel performant pour établir des consultations en télémédecine Former certaines infirmières en pratique avancée, et motiver les médecins à favoriser cette nouvelle pratique des infirmières
Quels moyens (financiers, humains, immobiliers et mobiliers, etc.) sont nécessaires pour que cette proposition aboutisse ?	Equiper les maisons de santé pour permettre une meilleure communication patient-médecin généraliste – médecin spécialiste
Quel est le degré d'urgence de cette proposition ? Mettre une note de 1 à 4 (1=Peu urgent ; 4=Très urgent)	4
Facilité à mettre en œuvre : 1= Très difficile ; 4= Très facile à mettre en place	2



22 FÉVRIER > 23 MARS 2022

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA SANTÉ EN MAYENNE



Groupe 2 – proposition 3 :	Améliorer l'attractivité médicale
Quel est le problème actuellement ?	Remplacement des médecins généralistes Manque de kinés Manque de dentistes Manque d'orthophonistes
Description de la proposition	Identifier le potentiel de stages à pourvoir (postes d'internes) : faire une enquête auprès des médecins de ville Inciter ces médecins à prendre des stagiaires Décloisonner les régions (Rennes) Libérer les médecins de certaines tâches Développer le salariat
Quels moyens (financiers, humains, immobiliers et mobiliers, etc.) sont nécessaires pour que cette proposition aboutisse ?	Enquête auprès des médecins Prévoir des logements Favoriser la formation – en Mayenne en lien avec Rennes et Angers Simplifier les tâches administratives Mettre en place des secrétariats et des infirmiers en pratique avancée Créer un partenariat collectivité territoriale/hôpital au niveau des pôles de santé
Quel est le degré d'urgence de cette proposition ? Mettre une note de 1 à 4 (1=Peu urgent ; 4=Très urgent)	Très urgent (4) Un peu moins pour le décloisonnement des régions (3)
Facilité à mettre en œuvre : 1= Très difficile ; 4= Très facile à mettre en place	Identifier le potentiel de stage : très facile Décloisonnement des régions : très difficile Développer le salariat, alléger les tâches administratives des médecins, développer le salariat : assez difficile



22 FÉVRIER > 23 MARS 2022

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA SANTÉ EN MAYENNE



Synthèse des échanges du groupe n°3

Disponibilité des spécialistes	Organiser des transports en commun pour y accéder sur des plages dédiées (ex : diabétologie)
Attractivité médicale	S'ouvrir à toutes les formules d'exercice possible : individuel, coordonné, libéral, salarié, temps partagé Accompagner les jeunes étudiants en proposant des contreparties encourageant le lieu d'installation
Prévention	Développer une politique de prévention, détection auprès du plus grand nombre en allant vers ceux qui en ont besoin (médecine scolaire et du travail)
Optimisation des ressources	Améliorer l'organisation et la complémentarité entre les professions de santé et les nouveaux équipements
Soins urgents	Assouplir l'organisation des pompiers à l'urgence Former le maximum de personnes aux premiers secours (notamment au collège qui est du ressort du département)



22 FÉVRIER > 23 MARS 2022

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA SANTÉ EN MAYENNE

*Vous avez
la parole !*

RENDEZ-VOUS SUR
LAMAYENNE.FR

